



Info du conseil municipal février 2017

Passeport vacances du Jura bernois

Comme chaque année, le conseil municipal a renouvelé son soutien au Passeport vacances à raison de dix francs par enfant.

Révision intermédiaire sans préavis

Le 5 décembre 2016, la fiduciaire Soresa SA a procédé à une révision intermédiaire, sans avis préalable. Il a été constaté que la comptabilité était tenue à jour et que les avoirs réels de la caisse et des comptes postaux et bancaires correspondaient aux écritures comptables.

Bâtiments communaux

Un crédit de CHF 40'000.00 a été débloqué pour la pose de badges sur les serrures du bâtiment scolaire de Plagne ainsi que des centres communaux de Plagne et Frinvillier.

Institutions culturelles d'importance régionale

L'exécutif a renouvelé son soutien à ces institutions telles que le Centre culturel Le Royal à Tavannes, le Théâtre Orchestre Bienne Soleure, les Spectacles français de Bienne, le Centre culturel de la Prévôté et bien d'autres pour une nouvelle période allant de 2020 à 2023.

90^{ème} fête de lutte du Jura bernois

Un don de CHF 400.00 a été alloué au comité de la Fête de lutte du Jura bernois qui se déroulera les 20 et 21 mai 2017 à Tramelan.

Protection des données

Le conseil municipal renonce à la publication d'un registre des fichiers sur internet.

Carrière des Côtattes

Le 13 février dernier, l'exécutif a rencontré MM. Marco Eduard Imperiali et Antonio Penela afin de connaître leurs intentions sur la poursuite de leurs activités dans la carrière. Ils l'ont informé qu'il y avait encore 50'000 à 70'000 m³ à exploiter sur ce site ; soit pour 10 ans.



Info du conseil municipal février 2017

Ils ont été rendus attentifs au fait que si un ultime minage devait être entrepris, il devrait alors faire l'objet d'une autorisation de la commune et qu'il devrait, cette fois, respecter les prescriptions légales en la matière.

Réfection du chemin de la Sauge à Vauffelin

La commune municipale de Sauge a invité trois entreprises régionales à présenter une offre dans le cadre de la procédure sur invitation. Après étude, c'est l'offre la plus avantageuse qui a été retenue ; soit celle de la maison Jean Weibel SA.

Parc régional Chasseral

Suite à la démission de M. Marc-André Léchet et au renoncement de la commune de Val-de-Ruz à un de ses délégués, le conseil municipal a accepté que Mme Nelly Schindelholz et M. Patrice Bayard représentent notre cercle de communes au sein du comité du parc.

Pose de Moloks

Comme les subventions de Celtor SA échoient au 30 juin 2017, il a été décidé de demander rapidement une étude de faisabilité à CSC Déchets sur l'implantation de 10 containers semi-enterrés dans nos 3 villages.

